

## LE COLLÈGE JEAN-EMOND RÉHABILITÉ POUR LA RENTRÉE

**Maurice Leroy, Ancien Ministre, Député de Loir-et-Cher, Président du Conseil général de Loir-et-Cher, 'fait la rentrée' des collégiens à Vendôme, dans le collège Jean-Emond, rénové récemment par le Conseil général de Loir-et-Cher pour un coût global de 9,5 millions d'euros.**

Pour cette rentrée scolaire 2013/2014, **le collège accueille 707 élèves, dont 77 élèves en SEGPA<sup>1</sup> et 12 élèves en ULIS<sup>2</sup>, dans le bâtiment de l'externat du collège Jean-Emond de Vendôme qui vient d'être entièrement restructuré.** Les bâtiments de l'administration, de technologie et de la demi-pension avaient déjà été réhabilités entre juin et novembre 2010.

Concernant le bâtiment de l'externat, l'ensemble des locaux intérieurs a été complètement rénové, l'emprise du préau a été agrandie, les sanitaires ont également été rénovés, les réseaux de chauffage ont été restaurés et l'isolation et les menuiseries extérieures ont été refaites. Quant au CDI, il est désormais plus grand puisqu'il bénéficie d'une surface complémentaire gagnée sur l'extérieur. **Cette deuxième phase de travaux s'est déroulée entre septembre 2012 et août 2013.**

Le programme de rénovation a donc permis d'accroître la surface de plusieurs salles de cours, du CDI, des locaux des professeurs et du restaurant scolaire. **Les travaux avaient également pour objectif l'économie d'énergie.** C'est pourquoi ont eu lieu la remise à neuf de la production et de l'installation de chauffage du bâtiment d'enseignement ainsi que le remplacement de toutes les menuiseries extérieures et le renforcement de l'isolation.

Ce projet respecte les principes de **Haute Qualité Environnementale** : intégration du bâtiment dans son environnement, bâtiment à faible impact environnemental (maîtrise de la production des déchets, des nuisances, des pollutions) et confort acoustique (préservation des espaces de travail, des nuisances sonores extérieures et maintien de la qualité acoustique intérieure).

**La dernière phase des travaux, qui concerne la SEGPA et l'atelier, se déroulera de février à septembre 2014.** Elle consistera en la rénovation complète de la SEGPA et de l'atelier (locaux intérieurs, isolation, vêtture et menuiseries extérieures).

<sup>1</sup> Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté.

<sup>2</sup> Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire.

### CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12